



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 14 octobre 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

**Stéphane LE FOLL salue  
la réouverture du marché algérien aux exportations de bovins vivants**

—

A l'occasion du lancement à Alger d'un jumelage entre services vétérinaires français et algériens, les autorités algériennes ont annoncé que les importations de bovins vivants depuis la France étaient à nouveau autorisées.

Ces dernières avaient été suspendues depuis le mois de juillet dernier suite à l'apparition de foyers de fièvre aphteuse qui avaient contraint Alger à limiter les mouvements d'animaux sensibles et suspendre leur importation dans l'attente de la stabilisation de la situation sanitaire.

Grâce à la mise en œuvre d'une vaste campagne de vaccination à laquelle l'Union européenne et la France ont contribué en fournissant des doses de vaccins anti-aphteux, les services vétérinaires algériens ont pu maîtriser la progression de la maladie et ont annoncé la **reprise à compter du 13 octobre des importations de bovins vivants** dans les conditions suivantes :

- Quarantaine de 8 jours dans les ports de destination,
- Vaccination dans les 48h suivant l'arrivée.

Les expéditions de bovins vivants depuis la France vers l'Algérie représentent un flux annuel de plus de 40 000 têtes constitué essentiellement de bovins reproducteurs et de génisses pleines destinées au développement de la production laitière locale. Elles témoignent du haut niveau génétique de l'offre française et de l'importante coopération entre la France et l'Algérie dans le secteur de l'élevage.

Stéphane le Foll s'est félicité de la décision des autorités algériennes et a déclaré : « **la décision d'Alger est une très bonne nouvelle pour les filières bovines française et algérienne. C'est un excellent signal pour le développement de la coopération et de projets communs dans le secteur de l'élevage entre nos deux pays** »

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture